



Annuaire Français de Relations Internationales
AFRI 2002, volume III
Editions Bruylant, Bruxelles

BRASPENNING Thierry , "Constructivisme et réflexivisme en théorie des relations internationales ", AFRI 2002, volume III

Disponible sur <http://www.afri-ct.org/IMG/pdf/braspenning2002.pdf>

Tous droits réservés - Centre Thucydide - contact : centre.thucydide@afri-ct.org

CONSTRUCTIVISME ET REFLEXIVISME EN THÉORIE DES RELATIONS INTERNATIONALES

PAR

THIERRY BRASPENNING (*)

PROLOGUE : POSITIVISME RÉFLEXIVISME ET CONSTRUCTIVISME

L'étiollement des frontières de la discipline des Relations Internationales (1), dès le début de la seconde moitié des années quatre-vingt, inaugure un nouveau sujet d'évaluation : la discipline elle-même (le troisième débat) (2). Cette auto-évaluation, cette introspection, bref, cette réflexivité ouvre la voie à une élaboration de typologies des différents paradigmes des Relations Internationales, insistant de façon variable sur des distinctions méthodologiques, ontologiques, axiologiques et épistémologiques. Le troisième débat ne cherche pas à départager deux approches opposées. Il s'agit plus de comparer que d'exclure, de proposer et de compléter que de vouer les anciens paradigmes aux gémonies. Là où les premier (3) et second (4) débats, engoncés respectivement dans les questions du sujet et de la méthodologie idoines des Relations Internationales, avaient proposé successivement une théorie de l'être et du faire, le troisième débat propose une théorie de la connaissance socialement construite.

Cette sensibilité à la construction sociale des disciplines est devenue l'un des critères récurrents de la réflexivité, renforcée par le rôle de la perception que le chercheur a de la théorie, et par la division positivisme/post-positivisme, ce qui constitue, à plus d'un titre, le principal legs du troisième débat. Pour la plupart des post-positivistes, la connaissance est socialement construite et la théorie est intrinsèquement réflexive. Le réflexivisme, qui arbore une vision aux antipodes du positivisme, accepte les présupposés suivants : il y a un fossé entre les concepts et la réalité. On ne peut donc connaître ou se représenter de manière directe la réalité parce que la

(*) Chercheur au Centre d'études des crises et conflits internationaux (CECRI) de l'Université catholique de Louvain et au Centre d'études internationales (*Centre of International Studies*) de l'Université de Cambridge.

(1) Les majuscules désignent la discipline alors que les minuscules renvoient au champ d'action.

(2) Yosef LAPID, « The Third Debate : On the Prospect of International Theory in a Post-positivist Era », *International Studies Quarterly*, vol. 33, n° 3, 1989, pp. 325-254 ; Kal J. HOLSTI, *The Dividing Discipline : Hegemony and Diversity in International Theory*, Allen & Unwin, Boston, 1985, pp. 1-30.

(3) Réalisme *versus* Idéalisme.

(4) Historicisme *versus* Béhaviorisme.

connaissance du réel passe par la médiation de notre conscience. Ce qui doit animer la recherche, c'est l'herméneutique des cas uniques. Ce qui assoit la méthode interprétative (5).

Les positivistes quant à eux, soutiennent tout juste le contraire. Le positivisme est associé à une ontologie tributaire du réalisme qui se concentre sur la réalité des faits empiriques, indépendamment de notre conscience à leur sujet. Les concepts scientifiques correspondent à des réalités factuelles. Le but de l'explication en sciences sociales est identique à celui poursuivi par les sciences naturelles : rechercher des lois invariantes qui prennent en compte les éléments trouvés dans de nombreuses populations de cas individuels. Ces explications sont liées à la démarche expérimentale et à l'analyse quantitative avec des variables statistiquement définies.

Le positivisme s'oppose aussi au postmodernisme. En effet, selon le positivisme, le monde existe objectivement et les images dans l'esprit de l'homme représentent la réalité à travers l'observation. Le postmodernisme rejette cette conception des images comme référents réels. Le monde est textuel, créé par un entrelacement du discours et du texte. Cela veut-il dire que le postmodernisme résorbe toutes les béances du positivisme ? Non, bien sûr. Il n'est pas mieux informé pour offrir une analyse acceptable de la manière dont les hommes construisent activement un pont entre le signe et le référent, entre la réalité et la théorie. Ce qui a pour conséquence une oscillation entre une multiplicité d'agents et une diversité de structures. Ni le positivisme, ni le postmodernisme n'essaient d'étudier ou de décrypter les luttes humaines afin de construire leurs relations interactives d'une part, et leurs coexistences avec la nature d'autre part, *via* la standardisation des signes, des normes et des règles. De tels manquements rendent difficile la théorisation, dans la vie humaine, des régularités qui résultent de l'activité de l'usage des règles (6).

Le réflexivisme ouvre ainsi la voie à une prolifération métathéorique, ce qui pousse certains sociologues qui s'en réclament à rouvrir la voie pluraliste (7). Néanmoins, le pluralisme dont il est question ici n'est pas celui inhérent au second débat. De fait, le pluralisme réflexif reste fidèle à sa vocation d'être une métathéorie polyphonique et non pas une architecture

(5) Cf. Raymon A. MORROW/David D. BROWN, *Critical Theory and Methodology*, Sage, Londres, 1994, pp. 25-33.

(6) Les récentes approches qui adoptent le structurationisme et le constructivisme permettent de sortir de la double impasse positiviste et postmoderniste. Selon ces approches structurationnistes, les règles et les normes peuvent être des déterminants de l'action. Les structures et les acteurs sont mutuellement constitués. Le constructivisme libère ainsi les Relations Internationales du postmodernisme en ralliant les vues de ce dernier au monde extra-textuel, un monde pleinement vivant, avec ses contingences, un monde créé par les hommes pour leur propre réalisation. Cf. Nicholas G. ONUF, *World of our Making. Rules and Rule in social Theory and International Relations*, University of South Carolina Press, Columbia, 1989, 327 pages; Alexander WENDT, « Levels of Analysis Vs Agents and Structures, Part III », *Review of International Studies*, vol. 18, n° 2, 1992, pp. 235-270; David DESSLER, « What is at Stake in the Agent-Structure Debate ? », *International Organization*, vol. 43, n° 3, 1989, pp. 441-473.

(7) Par exemple, Yosef LAPID, « The Third Debate : On the Prospects of International Theory in a Post-Positivist Era », *International Studies Quarterly*, vol. 33, n° 3, 1989, pp. 235-254.

dont la prétention serait d'élaborer un projet de recherche aux contours clairs et distincts. Cela explique aussi son caractère relativement moins polémique puisque le pluralisme y est d'emblée une vertu. Le troisième débat n'offre pas une alternative théorique homogène aux autres paradigmes des Relations Internationales. La seule bannière sous laquelle les différentes interventions réflexives se retrouvent est celle d'un anti-réalisme très prononcé. Voilà pourquoi le réflexivisme apparaît souvent comme une discussion quelque peu étriquée, restée simplement dans l'antichambre de l'anti-réalisme.

Outre cette perception qui s'apparente à un jugement de valeur négatif et qui en limite la portée, la critique réflexiviste du rationalisme théorique cible le manque de dynamique endogène à l'identité des acteurs. La réflexion individuelle et sociale capable de provoquer des changements dans les préférences et les visions de la causalité est tout simplement ignorée. Les préférences, dit-on, sont fixées une fois pour toutes. Or, cette prétention d'options fixées exclut une meilleure compréhension des modifications majeures à l'intérieur des institutions humaines. Les théories rationalistes obscurcissent plus qu'elles n'éclairent les sources des choix politiques des Etats. Le résultat, selon Ashley, c'est une attitude foncièrement a-historique du monde politique, qui a réifié les agencements politiques et culturels contemporains en rejetant l'histoire comme processus et la signification historico-spatiale de la pratique (8). Le rationalisme ne nous apprend rien en ce qui concerne les valeurs que promeuvent les institutions. Les variations culturelles sont, pour elles, un domaine où la théorie se doit d'être aphone. Le réflexivisme comme son nom l'indique, se penche prioritairement sur le reflet de soi, sur l'image de soi à laquelle on adhère, bref, sur l'identité. Justement, pour resituer la notion d'image et lui donner sa juste place afin de redécouvrir la construction sociale de l'acteur, Nicholas G. Onuf va parler, pour la première fois en Relations Internationales, du constructivisme (9).

Armés de tous ces présupposés, c'est ce constructivisme, ce social-constructivisme, en somme, cette théorie sociale des Relations Internationales que cet article entend présenter. Nous ne ferons pas écho aux variantes post-modernistes du constructivisme, mais à l'école représentée par Alexander Wendt, c'est-à-dire, celle qui tente de résorber l'écart entre rationalisme et réflexivisme. Le texte se déploie en trois grands axes : il s'ouvre par l'étude des rapports entre le constructivisme et les théories néo-utilitaristes ; ensuite, il explore les lectures constructivistes des thèmes traditionnels des Relations Internationales : intérêt, structure, système, institu-

(8) Richard K. ASHLEY, « The Poverty of Neorealism », in Robert O. KEOHANE (dir.), *Neorealism and Its Critics*, Columbia University Press, New York, 1986, 290 pages.

(9) Nicholas G. ONUF, *World of our Making : Rules and Rule in Social Theory and International Relations*, University of South Carolina Press, Columbia, 1989, 327 pages.

tions, anarchie, puissance; l'article s'achève sur une évaluation du statut de la réflexivité en Relations Internationales.

AU COMMENCEMENT ÉTAIT LA PRATIQUE...

Les constructivistes s'appliquent à combler le gouffre « idéal » laissé béant par les néo-réalistes et les néo-libéraux restés néo-utilitaristes (10) par essence. La rampe de lancement de l'approche constructiviste est constituée des omissions accumulées par les théories existantes. La confrontation terminologique concerne surtout le degré d'influence de l'acteur sur la structure (l'anarchie et la distribution de la puissance) par rapport au processus (l'interaction et l'apprentissage) et aux institutions. Pour scruter la construction sociale de la réalité internationale, le constructivisme avance deux hypothèses bien développées par J. Checkel : l'environnement dans lequel les acteurs opèrent est à la fois social « et » matériel; ce cadre peut fournir aux acteurs l'intelligibilité de leurs intérêts (11).

L'approche constructiviste repose sur la dimension intersubjective des relations politiques en général. Les États sont des « existants » culturels ayant la capacité et la volonté d'adopter des attitudes délibérées à l'égard du monde et de lui donner sens. C'est cette capacité qui permet de donner naissance aux faits sociaux, à des faits qui dépendent de l'accord des partenaires rationnels, d'institutions humaines pour exister (12). L'identité et l'intérêt des acteurs sont socialement construits. Certes, le comportement des acteurs subit des contraintes de divers ordres, mais on ne peut en faire le sujet d'étude exclusif de l'entreprise des Relations Internationales comme le font les néo-utilitaristes.

Le néo-utilitarisme

Le néo-réalisme et le néo-libéralisme sont rationalistes. Ceux-ci parlent des identités et des intérêts comme des données exogènes et se focalisent sur la question du « pourquoi ». Pourquoi le comportement des acteurs génère-t-il des actions de tel type, des actions précises? C'est donc une conception comportementaliste des processus et des institutions. L'acteur peut changer

(10) Pour lesquels les interactions entre les États sont le résultat de leurs calculs respectifs. John G. RUGGIE, *Constructing World Polity. Essays on International Institutionalization*, Routledge, Londres, 1996, 312 pages.

(11) Jeffrey T. CHECKEL, « The Constructivist Turn in International Relations », *World Politics*, vol. 50, n° 2, 1998, pp. 324-348.

(12) Cf. John R. SEARLE, *La Construction de la réalité sociale*, Gallimard, Paris, 1998 (trad. Cl. TIERCE-LIN), pp. 35-45.

de comportement mais pas d'identité ni d'intérêt (13). Les néo-utilitaristes continuent de considérer que les acteurs centraux en relations internationales sont les États. La sécurité y est définie en termes égoïstes. Le rationalisme réduit le processus relationnel aux dynamiques conflictuelles entre acteurs extérieurement constitués. Cet individualisme ontologique contredit l'intersubjectivité nécessaire à la pleine réalisation des phénomènes de la théorie des régimes. Autrement dit, les néo-réalistes interprètent différemment l'anarchie internationale.

Que disent-ils ? L'anarchie est nécessairement inhérente au système individualiste générant la dynamique compétitive du dilemme de la sécurité et la difficulté de mener des actions conjointes. Étant donné que les États qui ne peuvent se conformer à cet individualisme ontologique seront balayés ou excommuniés du système, seuls l'apprentissage et l'adaptation comportementale sont possibles et salvateurs. L'apprentissage complexe qu'implique la redéfinition de l'intérêt ne l'est pas, le jeu s'avérant complètement libre (14). Le néo-libéralisme concède au néo-réalisme le principe de la puissance causale de la structure anarchique. Cependant, il affirme, en sens contraire, que ce processus peut générer des attitudes coopératives dans un jeu réglementé.

Alexander Wendt, l'un des précurseurs du constructivisme, isole deux genres de néo-libéralisme : le fort et le faible. Le néo-libéralisme faible soutient que l'anarchie constitue des États avec des identités égoïstes extérieures à la pratique ; il accepte la force causale de l'anarchie de manière formelle et substantielle, et quelques idées rationalistes. Ce sont en fait prioritairement des réalistes avant d'être des libéraux (15). Ils ne dépassent les limites du réalisme que si les interactions internationales peuvent changer la rigidité de la puissance et des intérêts (16). L'autre courant, le néo-libéralisme fort, est plus proche du constructivisme. On y rencontre les notions cardinales de l'approche constructiviste : l'apprentissage complexe (17), le

(13) John TURNER/Penelope OAKES, « The Significance of Social Identity Concept for Social Psychology with Reference to Individualism, Interactionism and Social Influence », *British Journal of Social Psychology*, n° 25, 1986, pp. 237-252 ; John TURNER/Richard BOURHIS, « Social Identity, Interdependence and the Social Group : A Reply to Rabbie *et al.* », in Peter W. ROBINSON (dir.), *Social Groups and Identities*, Butterworth Heineman, Oxford, 1996, pp. 25-63.

(14) Voyez la différence entre le « jeu libre » et le « jeu réglementé » chez George H. MEAD, *L'Esprit, le soi et la société*, Presses Universitaires de France, Paris, 1963 (trad. J. CAZENEUVE, E. KALLIN et G. THIBAUT), pp. 130-139.

(15) Alexander WENDT, « Anarchy is what States make of It : The Social Construction of Power Politics », *International Organization*, vol. 46, n° 2, 1992, pp. 391-425.

(16) Stephen KRASNER, « Regimes and the Limits of Realism : Regimes as Autonomous Variables », *Idem*, *International Regimes*, Cornell University Press, Ithaca, 1983, pp. 355-368.

(17) Joseph S. NYE, « Nuclear Learning and US - Soviet Security regimes », *International Organization*, vol. 41, n° 3, 1987, pp. 371-402.

changement de la conception de soi et des intérêts (18), et la conception sociologique des intérêts (19).

Les auteurs qui se rattachent à cette variante ont une conception plus forte du processus d'interaction et des institutions en relations internationales. Ils sont plus prudents sur le « privilègement » de la structure sur le processus, dans la mesure où les mutations de l'identité et de l'intérêt à travers le processus d'échange sont aussi des transformations de la structure. L'apport du néo-libéralisme fort par rapport à la version faible, est d'accorder une plus grande importance aux institutions internationales et aux valeurs qu'elles essaient de véhiculer. La structure institutionnelle n'est modifiée, repensée, que par le biais de la transformation de l'identité et de l'intérêt. Dès lors, la question de départ dans cette toile constructiviste revêt une simplicité et une exigence de base : comment les pratiques bien formées (*l'habitus* au sens de Bourdieu), construisent-elles une identité et un intérêt qui lui est consubstantiel ?

Les axiomes du constructivisme

Le constructivisme se penche sur la nature des acteurs (Etat, groupe et individus) et sur leurs relations aux environnements structurels plus larges. La philosophie est celle d'une constitution mutuelle dans laquelle aucune unité d'analyse – acteur/structure – n'est réduite à l'autre. L'intérêt des acteurs émerge « de » et est endogène « à » l'interaction avec la structure au premier niveau, et d'autres acteurs, au second niveau, sans qu'aucun n'ait la primauté analytique sur l'autre. Tout se passe par le biais de la pratique et des normes qui donnent sens à l'action. En l'absence de ce cadre de pratique, de cette structure normative, les actions seraient dénuées de sens. Ce sont des normes de symboles constitutifs qui montent en épingle une identité accompagnée toujours d'un intérêt et d'actions spécifiques qui permettent aux autres de percevoir cette identité comme telle et d'y répondre par une action appropriée ou pas, en cas de mauvaise perception.

Les acteurs agissent à l'égard d'objets aussi bien que d'autres acteurs, sur la base du sens que ces objets et acteurs ont pour eux (20). Tel est le premier axiome constructiviste (21). Le deuxième que nous pouvons mobiliser est le suivant : le système des Etats est enchâssé dans une société d'Etats qui comprend un ensemble de règles, de valeurs et d'institutions communément acceptées et régulant la vie internationale. Le chemin est tout tracé : concilier et dépasser l'objectivisme des structures du système international indé-

(18) Robert JERVIS, « Realism, Game Theory, and Cooperation », in *World Politics*, vol. 40, n° 2, 1988, pp. 317-349.

(19) Robert O. KEOHANE, « International Liberalism Reconsidered », in J. DUNN (dir.), *The Economics Limits to Modern Politics*, Cambridge University Press, Cambridge, 1990, pp. 165-194.

(20) Ami – ennemi – rival.

(21) L'idée est d'Herbert Blumer : cf. *Symbolic Interactionism : Perspective and Method*, Prentice-Hall, Englewood Cliffs, 1969, pp. 18-19.

pendant de l'action des acteurs et le subjectivisme de ces mêmes acteurs, c'est-à-dire leurs modes de représentation et leurs actions.

Dans le cadre de l'« idéalisme structurel » (22) ainsi défini, les contraintes structurelles et les interactions des acteurs entretiennent une relation dialectique au cours de laquelle les contraintes structurelles ne s'exercent pas indépendamment des motifs et des raisons qu'ont les acteurs de ce qu'ils font. Retour à la pratique donc. Retour aussi, cela on l'avait déjà pressenti et noté, à l'anarchie, à la coopération, à la construction des identités, à l'interaction. Mais aussi ouverture au « rejointoignage » des intérêts et à la dé-réification des structures.

La dé-réification des structures, des identités et des intérêts

L'identité fournit une image de l'autre en même temps qu'elle projette le soi. Par son identité, l'acteur ouvre un espace de prédictibilité. C'est parce que tel acteur a telle identité qu'il se comporte de telle façon et non de telle autre (23). Un monde sans identité ou aux identités hypertrophiées serait un monde chaotique, imprédictible, voué aux angoisses de l'incertitude. L'identité remplit donc deux fonctions nécessaires : elle permet à l'ego de savoir qui est l'alter et inversement ; elle précise un stock d'intérêts et de préférences eu égard aux choix d'action dans un domaine particulier et aux acteurs spécifiques (24). Un Etat ne comprend les autres que *via* les identités qu'il leur attribue. On n'est donc pas forcément maître de son identité. On peut même en devenir esclave. Seule la pratique quotidienne peut donner à l'Etat l'occasion de consolider ou de corriger son identité, son image : la structure intersubjective est l'arbitre du sens. L'interaction permet aux acteurs de tester des identités construites qu'ils se sont mutuellement attribuées.

A titre illustratif, durant la Guerre froide, les pays de l'Europe de l'Est assimilaient l'Union soviétique à la Russie, malgré les efforts de cette dernière pour éviter une telle image. L'identité russe était donc « prisonnière » des idées que se faisaient les Européens de l'Est, mais aussi de la pratique quotidienne qui impliquait, bien sûr, le russe comme langue véhiculaire (25).

L'identité est, du point de vue constructiviste, une question empirique, qui doit néanmoins être théorisée dans un contexte historique. Les identités sont variables, elles dépendent en grande partie des contextes historico-

(22) Alexander WENDT, *Social Theory of International Politics*, Cambridge University Press, Cambridge, 1999, p. 2.

(23) C'est aussi parce qu'il se comporte d'une certaine façon qu'il a une identité précise.

(24) Ted HOPF, « The Promise of Constructivism in International Relations Theory », *International Security*, vol. 23, n° 1, 1998, pp. 171-200.

(25) Cet exemple est tiré d'Alexander WENDT, « Anarchy is What State of It : The Social Construction of Power Politics », *International Organization*, vol. 46, n° 2, 1992, pp. 391-425. Sur l'identité et l'intercompréhension, cf. Roxanne L. DOTY, « Aporia : A Critical Exploration of the Agent-Structure Problematic in International Relations Theory », *European Journal of International Relations*, n° 3, 1997, pp. 365-392.

culturels et socio-politiques. Ces réflexions mènent loin. L'identité de l'acteur s'inscrit dans une temporalité fondamentale. Elle est loin d'être immuable. Cette « variabilité » est aussi la possibilité de dépassement du modèle de la présomption de la souveraineté de l'acteur sur soi, de la fierté de l'acteur fort. Ainsi, le risque subjectif, c'est que l'État a perdu ses qualités classiques de sûreté, de maîtrise de soi et de son image, de soi et de son destin. L'acteur acquiert un nouveau statut paradoxal : le maintien de soi existe toujours dans le constructivisme, mais il se réalise de l'extérieur, comme disponibilité à l'entretien par l'autre.

Vu sous l'angle néo-réaliste, les États, seuls acteurs des relations internationales, faut-il le rappeler, ont une identité unique, a-temporelle, invariable, rigide, donnée *ex ante* une fois pour toutes. Cela est vrai si l'on détache complètement les intérêts des pratiques sociales qui constituent les acteurs et les structures. La non-contextualisation des intérêts et leur réification sont, comme le note Robert Keohane, des faiblesses majeures du positivisme international (26). Cependant, puisque l'intérêt est le produit de l'identité et que celle-ci se démultiplie et se transfigure, le constructivisme écarte de son enquête des intérêts qui préexisteraient *ad vitam aeternam* à l'action et au comportement réels des acteurs concernés (27). L'approche sociale étudie l'éclosion ou non, la consolidation ou le démantèlement éventuel d'une identité et d'un intérêt qui lui est concomitant. L'intérêt ne survient que par la pratique sociale. Les pratiques sociales qui construisent une identité ne peuvent que très rarement entraîner des identités qui seraient non conformes aux pratiques et aux structures qui ont échafaudé sa source originelle : l'identité.

Identité et intentionnalité collective

De ce qui précède, on retiendra que l'identité est relationnelle. Nous allons nous y arrêter. Il faut s'y attarder car c'est l'un des épicycles qui devra encore mobiliser nos ressources intellectuelles pendant un certain temps. Mais ne jetons pas l'ancre ici. Explorons l'au-delà de la surface afin de quitter le terrain des truismes.

Et d'abord, cette citation en guise d'ouverture du rideau scénique dialogal : « [L]'identité, avec son attachement adéquat de la réalité psychologique, est toujours identité au sein d'un monde spécifique socialement construit » (28). Chaque personne a plusieurs identités reliées à des rôles institutionnels : frère, sœur, professeur, citoyen... De façon similaire, l'État peut se prévaloir de multiples identités : souverain, faible/fort, terroriste, puissance impériale/

(26) Robert O. KEOHANE, « International Institutions : Two Approaches », *International Studies Quarterly*, vol. 32, n° 4, 1988, pp. 379-396.

(27) Jeffrey W. LEGROS, « Culture and Preference in the International Cooperation Two-Steps », *American Political Science Review*, vol. 90, n° 1, 1996, pp. 118-137.

(28) Peter BERGER, « Identity as Problem in the Sociology of Knowledge », in *European Journal of Sociology*, vol. 7, n° 1, 1966, pp. 32-40.

civilisatrice... (29) L'attachement « à » et la prévalence « d' » une identité particulière varie, mais chaque identité est ontologiquement une définition sociale de l'acteur fondée sur les théories que les acteurs ont d'eux-mêmes et des autres.

L'institutionnalisation de l'identité et de la menace apporte, paradoxalement, la sécurité. Lorsque l'objet de la peur a été clairement identifié, on sait mieux ce qui est menacé et quelle attitude, quelle stratégie peut aider à s'en prémunir. La survie est une question d'identification. Elle est une interrogation sur le « qui », le « quoi », le « pourquoi » et le « comment ». Qui ou qu'est-ce qui est menacé ? Par qui ou quoi ? Pourquoi ? Comment en sortir ? Ces interrogations assurent aussi le passage de l'angoisse du « n'importe quoi », du désordre ontique sans objet, à « la peur de » (30). Les représentations sociales que sont les institutions insèrent la peur dans un cadre qui sécurise l'environnement systémique.

Au sens large, l'institution est une structure d'identités et d'intérêts qui tend « asymptotiquement » vers la stabilité. Ces structures sont souvent codifiées dans des normes formelles et n'ont de force qu'en vertu de la socialisation des acteurs et de leur participation à la connaissance collective. Les institutions sont donc des « entités cognitives » qui n'existent pas en dehors des idées des acteurs sur la façon dont le monde fonctionne. La souveraineté, l'égoïsme international, l'Etat, l'ONU sont, chacun à leur niveau, des institutions. Leur existence dépend de règles constitutives et régulatrices.

Le néo-réalisme de même que le néo-libéralisme n'ont que des règles régulatrices dans leur théorie. Ils n'ont pas de théorie des règles constitutives (31). La saisie de la distinction règles constitutives – règles régulatrices remonte à John Rawls (32). John Searle la reprend dans un ouvrage qui marque son tournant constructiviste et le passage à la philosophie sociale (33). Certaines règles ne font qu'harmoniser le développement d'une activité. Elles peuvent apparaître avant, pendant ou après la création d'une activité. Ce sont des règles régulatrices (34). Les règles constitutives ont en revanche un statut plus « fondamental » parce qu'elles sont endogènes au déroulement de l'activité désignée. Elles « créent la possibilité » même de l'activité. Exemple, le jeu d'échecs. Pour qu'il y ait jeu d'échecs, on a créé les règles « en même temps » que le jeu : les deux sont liés. Si vous éliminez ces règles, il n'y a plus de jeu d'échecs. Selon Searle, les faits institutionnels

(29) Cf. Kal HOLSTI, « National Role Conception in the Study of Foreign Policy », *International Studies Quarterly*, vol. 14, 1970, pp. 233-309.

(30) Cf. Thierry BRASPENNING, « Group Identity and the Desintegration of the Modern Link between Security and Fear », contribution présentée à l'occasion de la *Graduate Conference in Political Theory* à l'Université d'Essex, 12-13 mai 2000, 12 pages.

(31) John G. RUGGIE, « What makes the World Hang Together ? Neo-utilitarianism and the Social Constructivist Challenge », *International Organization*, vol. 52, n° 4, 1998, pp. 855-885.

(32) John R. RAWLS, « Two Concepts of Justice », *Philosophical Review*, vol. 64, n° 1, 1955, pp. 3-32.

(33) John R. SEARLE, *La Construction sociale de la réalité*, Gallimard, 1999 (trad. Cl. TIERCELIN), pp. 20-55.

(34) *Ibid.*, p. 46.

ne sont présents qu'à l'intérieur des règles constitutives. C'est l'ensemble, l'ossature, l'arsenal des règles constitutives qui est la condition d'existence des faits institutionnels (35). Les règles constitutives sont la fondation institutionnelle de la vie sociale. Aucun pan de l'activité humaine ou autre – à l'exception de l'activité animale – n'est imaginable sans une gamme de règles régulatrices.

Plusieurs institutions sont sédimentées au point qu'on en vient à oublier qu'elles sont le fait de règles constitutives, que leur pérennité dépend de l'intentionnalité collective. Entendons-nous bien, l'intentionnalité collective est, dans ce cas précis, le fait d'avoir en commun des états dits intentionnels (36) : croyances, volonté de puissance ou de coopération. Tout fait qui implique une intentionnalité collective est un fait social (37). En outre, les faits institutionnels n'en sont qu'une sous-classe parmi d'autres (38). L'intentionnalité collective crée du sens. Elle établit le cadre de compréhension intersubjective qui inclut un partage des conditions d'émergence des institutions, les buts qu'elles servent, leurs grammaires ainsi que les critères d'adhésion, de suspension et d'exclusion.

L'anarchie et la société internationale

Si la structure est dénuée de signification en dehors des normes et des pratiques intersubjectives, l'anarchie, composante structurelle posée axiomatiquement par le néo-réalisme (39), n'a pas de sens sans un minimum de règles d'échanges. En effet, l'anarchie ne peut socialiser les Etats aux *desiderata* de la structure du système international s'il n'y a pas des normes et des pratiques (40). Pour rendre cette assertion plus claire, reprenons une image qui illustre bien à propos l'extrémisme structurel (41) :

Le scénario est celui d'un incendie qui se déclare dans un théâtre. En l'absence de la connaissance des procédures sociales et des règles constitutives, les structures, même dans des circonstances surdéterminées, demeurent indéterminées. Imaginons, en effet, que ce soit un théâtre avec une seule issue de secours vers laquelle tous les spectateurs, devenus dramatiquement acteurs, se ruent. Qui va y aller en premier ? Les plus forts ou les inaptes ? Les femmes ou les enfants ? Ou est-ce une lutte du « chacun pour soi » ? Pour

(35) *Ibid.*, p. 47. Le fait institutionnel s'accompagne de l'intentionnalité collective et de règles agentives. Par exemple, l'ONU a pour règle « agentive », la promotion de la paix. La règle « agentive » est la fonction « essentielle » attribuée à une entité.

(36) *Ibid.*, pp. 40-44.

(37) *Ibid.*, p. 45.

(38) *Ibid.*, p. 44.

(39) Robert JERVIS, « Cooperation Under the Security Dilemma », *World Politics*, vol. 30, n° 2, 1978, pp. 167-214.

(40) Ronald L. JEPPEPERSON/Alexander WENDT/Peter J. KATZENSTEIN, « Norms, Identity, and Culture in National Security », in Peter J. KATZENSTEIN (dir.), *The Culture of National Security. Norms and Identity in World Politics*, Columbia University Press, New York, 1996, pp. 33-78.

(41) Ted HOPF, « The Promise of Constructivism in International Relations Theory », *International Security*, vol. 23, n° 1, 1998, pp. 173 et s.

apporter un début de réponse à ces questions, il faut connaître le contexte, cerner la situation plus que la distribution de la puissance matérielle ou de la structure d'autorité. On doit aussi connaître la culture, les règles, les institutions, les procédures et les jeux sociaux qui constituent aussi bien les acteurs que la structure anarchique concernée. Comme la situation du théâtre en feu le montre, l'anarchie reste indéterminée lorsque des pratiques et des normes sociales font défaut. Chaque acteur a une manière de percevoir et de lire une situation anarchique. Prise isolément, cette lecture ne fait sens que pour soi. Pour faire sens collectivement, il faut des règles sociales. L'anarchie n'est pas a-temporelle, a-contextuelle, « *elle est ce que les acteurs en font* » (42). Le pouvoir des jeux sociaux gît dans leur capacité à reproduire les significations intersubjectives qui forment les acteurs et les structures sociales.

Un exemple, un seul : l'intervention de la France au Rwanda en 1994 était compatible avec un certain nombre d'identités (défenseur des droits de l'Homme et du droit d'intervention humanitaire, mais aussi impérialiste, allié du pouvoir en déliquescence). Mais une chose est d'attribuer une identité, une autre est de la voir se confirmer dans la pratique. Ainsi, l'identité « garant de l'aide humanitaire » s'est-elle concrétisée par la construction des camps et la fourniture de l'aide alimentaire et sanitaire aux civils touchés par le génocide. Evidemment, pour d'autres, l'intervention n'était que l'expression d'un attachement personnel au pouvoir en place, telle que le confirme le rapatriement en premières urgences de la famille Habyarimana ordonné, semble-t-il, par le Président Mitterrand lui-même (43).

En ce sens, les pratiques sociales, non seulement reproduisent l'acteur à travers son identité, mais aussi la structure sociale interactionnelle *via* la perception sociale. L'interaction joue également un rôle de réducteur des écarts et des horizons d'incertitude permettant ainsi la prédictibilité à l'intérieur d'une communauté socialement structurée. Nicholas Onuf parle « *d'auto-régulation réflexive* » (*reflexive self-regulation*), ce qui paraît pléonastique en soi. La réflexivité renvoyant toujours au soi, que serait une auto-régulation non réflexive ? (44) Le pouvoir de la pratique n'est donc rien d'autre que celui de produire, de construire et de reconstruire un sens intersubjectif dans une structure sociale qui se métamorphose au gré des mouvements actantiels (45). La pratique donne sens aux actions des membres

(42) Alexander WENDT, « Anarchy is what States make of it : The Social Construction of Power Politics », *International Organization*, vol. 46, n° 2, 1992, pp. 391-425.

(43) Cf. Filip-X. VERSHAVE, « Connivences françaises au Rwanda », *Le Monde diplomatique*, mars 1995.

(44) Nicholas G. ONUF, *World of our Making : Rules and Rule in Social Theory and International Relations*, University of South Carolina Press, Columbia, 1989, p. 62.

(45) Des travaux constructivistes avant la lettre, nous pouvons citer : Robert Jervis, *Perception and Misperception in International Politics*, Princeton University Press, Princeton, 1976, 432 pages; *The Logic of Image in International Relations*, Princeton University Press, Princeton, 1970, 276 pages. Jervis reprend plusieurs éléments clés développés par Goffman, connu pour ses travaux sur la comparaison entre les scènes de la vie quotidienne et le théâtre. Voyez par exemple Erving GOFFMAN, *The Presentation of the Self in Everyday Life*, Penguin Books, Londres, 1990, 251 pages.

d'une communauté et aux *xenoï*, aux étrangers. On est, par la pratique, ramené aux frontières de la signification et de la prédictibilité. Ce qui fait croire, à juste titre, que le constructivisme revient toujours, quoique provisoirement, au fixisme des théories traditionnelles de la discipline, étant donné que les relations sociales disciplinent, forment les actions et les réactions, qu'elles ont le pouvoir de construire des communautés entières, y compris la communauté internationale, en leur fournissant un panel d'identités et d'intérêts bien reconnaissables.

Le changement d'identité : dimensions systémiques et psychologiques

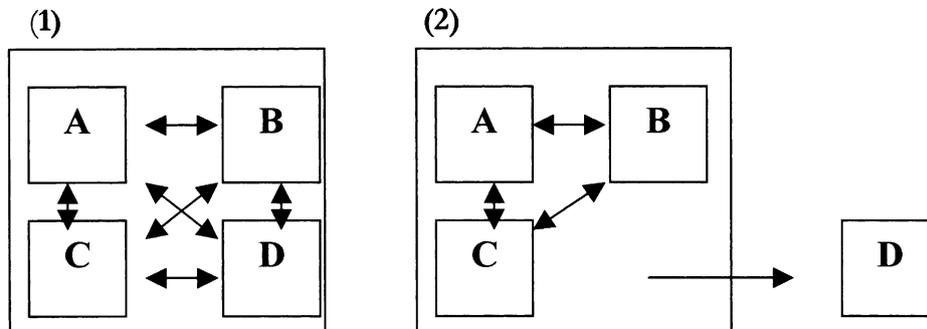
L'anarchie, répétons-le, est ce que les acteurs en font. Il y a plusieurs visions de l'anarchie internationale, ce qui signifie que les actions des États, pour parler de cet acteur précis, sont plus variées que le simple égoïsme dans lequel le néo-réalisme les avait figées. Cela n'est que l'observation d'un état des lieux, l'affirmation sans gain d'information d'une évidence. En fait, le problème n'est pas la multiplicité de compréhension de l'anarchie : cela, à la limite, n'est pas d'un grand secours. En revanche, dire que ces compréhensions sont profondément enracinées dans des structures sociales, cela devient plus pertinent parce qu'ayant une conséquence plus décisive : les différentes figures de l'anarchie que l'on trouve dans les structures sociales sont soutenues par le pouvoir de la pratique sociale. Ce pouvoir consiste à reproduire, discipliner et contrôler l'ordre et les sens établis. Dès que le pouvoir de la pratique a sorti tous ses effets, la réalisation du changement devient difficile, quoique possible. En effet, des acteurs alternatifs avec d'autres identités, d'autres pratiques et des ressources suffisantes peuvent provoquer la transformation de la scène internationale par le truchement d'interactions denses.

Nous sommes à ce point tentés de formuler une thèse, peut-être minime, mais non moins essentielle : dès qu'il y a différence, il y a possibilité de changement. En revanche, ce n'est pas parce que le monde est socialement construit qu'il est malléable à souhait. Deux raisons plaident en faveur de cette position.

La première est l'idée selon laquelle les systèmes sociaux, dès qu'ils sont construits, font face à chaque membre comme un fait social objectif qui renforce certains comportements et en dénonce d'autres (*Cf.* Durkheim) : le *self-help* tend à récompenser la compétition et à punir l'altruisme ; la probabilité du changement dépend des actions « déviantes » par rapport au scénario imposé par les exigences de la compétition. S'il n'y a pas de vide d'action

dans le système, s'il n'y a pas d'espaces de liberté, le système restera intact (46).

FIGURE 1

Un *pattern* d'interactions intra-systémiques

(1) interaction « normale »; (2) interaction « biaisée »; acteur déviant exclu du système (47)

La deuxième raison, c'est que les acteurs peuvent aussi s'opposer aux changements systémiques pour préserver leurs intérêts personnels. Les identités sont sauvegardées dans le désir de minimiser et de réduire l'incertitude et la peur, et dans la volonté d'éviter les coûts relatifs à la rupture des engagements contractés à l'égard des autres parties prenantes à d'anciennes interactions. Le niveau de résistance qu'induisent ces engagements dépend de la pertinence et de l'attachement de l'acteur à son rôle (48). Un rôle n'est pas égal à un autre; de même, le degré d'attachement à une identité n'est que relatif. Les Etats-Unis peuvent, par exemple, renoncer aussi facilement à leur identité de promoteur des droits de l'Homme, qu'à celle de première puissance militaire mondiale. Toutefois, pour la plupart des rôles, les pratiques et les informations contraires peuvent créer des dissonances cognitives et même une perception de menace, ce qui peut causer des résistances aux métamorphoses du soi et donc de la scène sociale.

Pour ces raisons systémiques et psychologiques, les intelligibilités et les attentes mutuelles risquent d'avoir des effets conservateurs constituant des voies de dépendance que des nouvelles idées à propos de l'un et de l'autre auraient pu dépasser. A travers l'exercice, les acteurs sont constamment en train de produire et de reproduire des identités et des intérêts, de choisir actuellement des préférences qu'ils pourront garder ou évacuer de leur action plus tard.

(46) Cf. à ce sujet, Howard BECKER, « Notes on the Concept of Commitment », *American Journal of sociology*, vol. 66, n° 1, 1960, pp. 32-40.

(47) Les cas de la Libye et de l'Iraq sont assez paradigmatiques.

(48) Cf. Howard BECKER, « Notes on the Concept of Commitment », *American Journal of sociology*, vol. 66, n° 1 1960, pp. 32-40.

POST-SCRIPTUM
COMPARAISON ET DÉBAT RÉFLEXIF

Le monde visé par le constructivisme est d'office un monde intersubjectif et interculturel parce qu'il n'est pas uniquement celui d'un acteur isolé, mais bien celui de tous les acteurs reconnus comme tels. En outre, il est fait de significations dont la sédimentation s'est ordonnée au cours de l'histoire. Il n'a y donc pas pure homogénéité ni du côté des acteurs, ni du côté du système social international. Les « connaissances » en présence ne sont manifestement pas les mêmes pour tous les différents acteurs : il y a comme une « *distribution internationale de la connaissance* » elle-même marquée par la « *situation biographiquement déterminée de chacun* » (49).

Faisons, par un mouvement rétroactif, un dernier pas au sein du troisième débat qualifié de réflexif, dans lequel nous avons situé le constructivisme.

Le débat réflexif ne cherche pas à trancher entre deux approches, mais à découvrir les lacunes des différents paradigmes internationaux. Afin de mener à bien cette tâche, il va insister sur la possibilité de comparabilité de ces « clés herméneutiques ». Cependant, les choses ne sont pas si simples. On peut, en effet, dans la volonté de différencier les paradigmes, adopter trois positions (50). La première correspond à la tradition positiviste de la vérité-correspondance, selon laquelle les paradigmes sont commensurables et comparables : la comparaison est possible parce que les paradigmes peuvent être évalués à la lumière d'un principe commun, celui de la correspondance avec le monde réel. La deuxième position rompt, dit-elle, avec le positivisme, étant donné qu'elle considère que ce qui constitue le savoir, ce sont des constructions humaines et des conventions sociales : en vérité, cette attitude renoue, malgré elle, avec le positivisme de la première position, en particulier à travers l'idée selon laquelle accepter l'incommensurabilité implique directement, sans faille, l'incomparabilité des paradigmes. Enfin, les paradigmes rivaux sont incommensurables mais restent comparables : seule cette approche est totalement réflexive, car elle reconnaît le fait que les principes de ce qui constituent un savoir fiable sont dépendants de la nature du contexte et du vocabulaire usité par les différentes communautés scientifiques.

A la question « quel est le meilleur paradigme ? », on peut substituer « quel est le programme social, le projet politique qui est approprié aux besoins de la planète ? », « à quel programme se réfère telle théorie ? », « quel programme

(49) Alfred SCHÜTZ, *Le Chercheur et le quotidien*, Méridiens-Klincksieck, Paris, 1987, pp. 14-15. Il faut distinguer le constructivisme de type phénoménologique de Schütz, qui part des individus et de leurs interactions, de celui de Bourdieu, qui part plutôt des structures. Cf. à cet effet Philippe CORCUFF, *Les Nouvelles Sociologies*, Larousse, Paris, 1995, pp. 14-46.

(50) Mark NEUFELD, « Reflexivity and International Relations Theory », in W.S. COX/Cl.T. SJOLANDER (dir.), *Beyond Positivism : Critical Reflections on International Relations*, Lynne Rienner, Londres, 1994, pp. 11-35.

politico-social, économique-culturel, normatif, une théorie sert-elle ? » (51). Dans la mesure où les paradigmes se valident eux-mêmes en termes d'acteurs sociaux et de buts spécifiques, la question de l'identité et de l'objectif politique poursuivi consciemment ou non par ceux qui constituent la communauté des chercheurs ne peut plus être évitée.

Dans cette perspective, adopter une position pleinement réflexive, c'est prendre conscience des caractères politico-normatifs inhérents à une théorie et considérer, dans son étude des faits, une méthode interprétative bien éloignée du positivisme. C'est ici que semble se situer le véritable tournant du réflexivisme : alors que le positivisme s'identifie, en sciences sociales, au modèle des sciences naturelles, qui est pour lui la meilleure méthode de recherche pour l'explication des phénomènes, l'antipositivisme réflexif considère que la différence entre les deux modes d'approche doit être tenue. Ce qui distingue les sciences sociales, c'est la quête d'un sens, d'une subjectivité opératoire. Il n'y a donc rien de tel qu'une théorie qui soit séparée d'une époque, d'un espace et d'un projet socio-politique. La tâche du théoricien est de prendre conscience de ces facteurs et de se faire réflexif sur le processus de théorisation en soi.

La comparaison entre des paradigmes et des approches incommensurables est donc non seulement possible, mais aussi nécessaire dès lors que l'on étend le fondement de l'évaluation aux dimensions politico-normatives des entreprises théoriques rivales. Adopter une position pleinement réflexive, c'est accepter qu'en s'insérant dans un paradigme, une théorie, une approche, on soutient peut-être un projet politique spécifique. C'est aussi reconnaître qu'en prenant par exemple l'orientation du *problem-solving*, on contribue consciemment ou non au maintien d'un ordre global bien précis. Par suite, il est intellectuellement vital de cerner de manière critique, les mérites relatifs des différents projets politiques et des ordres globaux en compétition. Enfin, on accepte que les principes de définition de la connaissance ne sont pas neutres, mais ont un contenu politico-normatif indéniable qu'il faut évaluer rationnellement dans nos explications de la politique internationale.

Le tableau ci-dessous (figure 2) reprend une comparaison ciblée du réalisme et du constructivisme dans leur approche de la réalité internationale.

(51) Mark NEUFELD, « Reflectivity and International Relations Theory », in W.S. COX/C.T. SJOLANDER, *Beyond Positivism : Critical Reflections on International Relations*, Lynne Rienner, Londres, 1994, p. 33.

FIGURE 2

Une comparaison Réalisme-Constructivisme (52)

<i>Paradigmes (53)</i> <i>Points de comparaison</i>	<i>Réalisme</i>	<i>Constructivisme</i>
Unité principale d'analyse	État « fort »	Individus (élites), groupes, État « faible »
Mots clés	Puissance matérielle, expansion territoriale, intérêt national, sécurité	Identités, idées, valeurs, puissances matérielle et discursive
Sources des paradigmes	Politique, histoire, économie (néo-réalisme surtout) et philosophie	Politique, anthropologie structurale, sociologie et philosophie (Libéralisme)
Ethique et droit	L'éthique est à la base du droit mais elle est inexistante sur le plan international	L'éthique et le droit <i>peuvent être</i> des déterminants de l'action des acteurs sur le plan externe
Propositions principales	Les Etats sont constamment amenés à se battre pour défendre, promouvoir ou consolider leurs intérêts	Le système des Etats est enchâssé dans une société d'Etats qui comprend un ensemble de règles, de valeurs et d'institutions communément acceptées et régulant la vie internationale
Probabilité de changement	Faible	Forte
Auteurs principaux	H. Morgenthau et K. Waltz	P. Katzenstein, N. G. Onuf, J. G. Ruggie et A. Wendt
Travaux représentatifs	H.J. MORGENTHAU, <i>Politics among Nations</i> et K.N. WALTZ, <i>Theory of International Politics</i>	N.G. ONUF, <i>World of our Making</i> ; A. WENDT, <i>Anarchy is what State Make of it</i> ; IDEM, <i>Social Theory of International Politics</i> ; J.G. RUGGIE, <i>Constructing World Polity</i> et P. KATZENSTEIN (dir.), <i>The Culture of National Security</i>

(52) Ce schéma est tiré de Thierry BRASPENNING, « L'interactionisme internationaliste : Constructivisme et sécurité globale », *Studia Diplomatica*, (à paraître).

(53) Le terme « paradigme » est usité ici dans un sens très peu orthodoxe, car au sens classique, le paradigme désigne un corpus de théories qui ont une perception similaire de l'être et du devoir-être. Cf. Klaus-Gerd GIESEN, *L'Éthique des relations internationales. Les théories anglo-américaines contemporaines*, Bruylant, Bruxelles, 1992, pp. 2-17.